

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, le 27 août 2020 à 18h00.

Minutes of the special council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held at Grenville-sur-la-Rouge's city hall, on August 27, 2020 at 6h00 pm.

Présents :	Le maire :	Tom Arnold
Presents	Les conseillères :	Manon Jutras Natalia Czarnecka
	Les conseillers :	Ron Moran Serge Bourbonnais Denis Fillion
	Directeur général adjoint :	Serge Raymond
Absent/Absent	Le conseiller	Marc André Le Gris

OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE SESSION

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h00 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le directeur général adjoint M. Serge Raymond, est présent, qui agit aussi à titre de secrétaire d'assemblée.

After finding of quorum, the regular sitting is open at 6:00 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The assistant general director Mr. Serge Raymond who also acts as the assembly secretary.

Lecture de l'avis de convocation **Reading of the notice of meeting**

En vertu de l'article 153 du *Code Municipal du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

According to article 153 of the Municipal Code, the mayor and the council declare that notice of meeting has been notified to all the members of council who are not present at the opening of the sitting.

2020-08-288 Suspension de la séance

2020-08-288 Suspension of the meeting

Il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu de suspendre la séance à 18h00.

It is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to suspend the meeting at 6:00 p.m.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

La séance débute à 19h02
The session starts at 7:02 p.m.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION ON THE AGENDA

2020-08-289 Résolution – Adoption de l'ordre du jour

2020-08-289 Resolution – Adoption of the agenda

Il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

It is proposed by Councillor Ron Moran and resolved to approve the agenda of the regular council sitting as written.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-08-XXX Contrat rue Principale

2020-08-XXX Main street contract

Ce point est reporté au 3 septembre 2020.

This point is postponed to September 3, 2020.

2020-08-290 Octroi d'un contrat à M. André Goulet, ingénieur forestier

2020-08-290 Contract awarded to Mr. André Goulet, forestry engineer

ATTENDU que la municipalité a retenu les services de trois experts-conseils soit un agronome, un ingénieur forestier et un hydrogéologue, pour obtenir leurs recommandations suite au dépôt de la demande numéro 427126 de Canada Carbon Inc. auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour l'exploitation d'une carrière de marbre et d'une mine de graphite, sur un site d'une superficie de 66 hectares;

WHEREAS *the municipality has retained the services of three consultants, namely an agronomist, a forest engineer and a hydrogeologist, to obtain their recommendations following the filing of application number 427126 from Canada Carbon Inc. to the «Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec» (CPTAQ) for the operation of a marble quarry and a graphite mine, on a site covering an area of 66 hectares;*

ATTENDU l'offre de services soumise par M. André Goulet, ingénieur forestier;

WHEREAS *the offer of services submitted by Mr. André Goulet, forest engineer;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le directeur général soit autorisé à signer cette offre de services avec M. André Goulet de l'Institut des territoires, au montant de 6 133\$, excluant les taxes. Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire 02.610.00.419.

THEREFORE *it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved that the General Director be authorized to sign this offer of services with Mr. André Goulet from the Institut des Territoires, for an amount of \$6 133 excluding taxes. The necessary funds will be taken from budget item 02.610.00.419.*

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-08-291 Octroi d'un contrat à M. Samuel Comtois, agronome

2020-08-291 Contract awarded to Mr. Samuel Comtois, agronomist

ATTENDU que la municipalité a retenu les services de trois experts-conseils soit un agronome, un ingénieur forestier et un hydrogéologue, pour obtenir leurs recommandations suite au dépôt de la demande numéro 427126 de Canada Carbon Inc. auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour l'exploitation d'une carrière de marbre et d'une mine de graphite, sur un site d'une superficie de 66 hectares;

WHEREAS *the municipality has retained the services of three consultants, namely an agronomist, a forest engineer and a hydrogeologist, to obtain their recommendations following the filing of application number 427126 from Canada Carbon Inc. to the «Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec» (CPTAQ) for the operation of a marble quarry and a graphite mine, on a site covering an area of 66 hectares;*

ATTENDU l'offre de services soumise par M. Samuel Comtois, agronome;

WHEREAS *the offer of services submitted by Mr. Samuel Comtois, agronomist;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu que le directeur général soit autorisé à signer cette offre de services avec M. Samuel Comtois du Groupe Pleine Terre Inc., au montant de 12 720\$ excluant les taxes. Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire 02.610.00.419.

THEREFORE *it is proposed by Councillor Natalia Czarnecka and resolved that the General Director be authorized to sign this offer of services with Mr. Samuel Comtois from Groupe Pleine Terre Inc. for an amount of \$12 720 excluding taxes. The necessary funds will be taken from budget item 02.610.00.419.*

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-08-XXX Octroi d'un contrat à M. Philippe Perrier, hydrogéologue

2020-08-XXX Contract awarded to Mr. Philippe Perrier, hydrogeologist

Ce point est reporté au 3 septembre 2020.

This point is postponed to September 3, 2020.

2020-08-292 Correction de la résolution numéro 2020-08-278

2020-08-292 Correction to resolution number 2020-08-278

CONSIDÉRANT l'erreur constatée dans la résolution numéro 2020-08-278 lors de l'adoption du Règlement numéro RA-605-08-2020 amendant le Règlement numéro RA-605-04-2017 concernant la circulation et le stationnement sur le réseau routier de la municipalité, le 11 août dernier;

CONSIDERING *the error noted in resolution number 2020-08-278 during the adoption of By-law number RA-605-08-2020 amending By-law number RA-605-04-2017 concerning traffic and parking on the road network of the municipality, on August 11;*

CONSIDÉRANT que l'article 445 du Code Municipal stipule que l'adoption d'un règlement doit être précédée du dépôt, par un membre du conseil, d'un projet de règlement et que des copies du projet de règlement doivent être mises à la disposition du public;

CONSIDERING *that article 445 of the Municipal Code stipulates that the adoption of a by-law must be preceded by the deposit, by a member of the council, of a draft by-law and that copies of the draft by-law must be made available public;*

CONSIDÉRANT que l'article 202.1 du Code Municipal autorise le greffier à modifier une résolution pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis;

WHEREAS *that article 202.1 of the municipal code authorizes the clerk to amend a resolution to correct an error that appears obvious to the simple reading of documents submitted;*

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu d'apporter la correction suivante à la résolution numéro 2020-08-278 de la séance ordinaire tenue le 11 août 2020 :

Il est, par la présente, **déposé** par le conseiller Marc-André Le Gris, le projet de Règlement numéro RA-605-08-2020, amendant le Règlement numéro RA-605-04-2017 concernant la circulation et le stationnement sur le réseau routier de la municipalité, qui sera adopté à une séance subséquente.

THEREFORE *It is proposed by Councillor Ron Moran and resolved to make the following correction to resolution number 2020-08-278 of the regular sitting held on August 11, 2020:*

*It is hereby **filed** by Councillor Marc-André Le Gris, draft By-law number RA-605-08-2020, amending By-law number RA-605-04-2017 respecting traffic and parking on the municipal road network, which will be adopted at a subsequent meeting.*

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-09-293 Adoption du règlement numéro RA-605-08-2020 amendant le règlement numéro RA-605-04-2017

ATTENDU que la réglementation sur le stationnement doit être mise à date ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement fut préalablement donné, le 14 juillet 2020, par le conseiller Marc-André Le Gris, lors de la séance ordinaire du conseil;

ATTENDU qu'un projet dudit règlement a été déposé et présenté au public et au conseil lors de la séance ordinaire du 11 août 2020, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que le présent règlement soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

Article 1 :

Dorénavant, l'article 10.3.5 STATIONNEMENT se lira comme suit :

10.3.5 STATIONNEMENT

Quiconque contrevient aux dispositions relatives aux articles 7.1 à 7.13 de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 100,00\$.

Article 2 :

Le présent règlement entre en vigueur conformément la Loi.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-08-294 Adoption du second projet de règlement numéro RU-932-06-2020 amendant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, tel qu'amendé, afin d'ajouter l'usage sablière, sous réserve de respecter certaines conditions, comme usage spécifiquement permis au sein de la zone RU-01

ATTENDU que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire modifier son règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, afin d'autoriser l'usage sablière, sous réserve de respecter certaines conditions comme usage spécifiquement permis au sein de la zone RU-01;

ATTENDU que le présent second projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU qu'un avis de motion pour la présentation du présent projet a été donné lors de la séance ordinaire du 9 juin 2020 ;

- ATTENDU qu'un projet de règlement numéro RU-932-06-2020 a été adopté, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2020 ;
- ATTENDU qu'une consultation écrite a été tenue, conformément aux dispositions du décret numéro 2020-033 de la Ministre de la Santé et des Services Sociaux, en date du 7 mai 2020;
- ATTENDU qu'une copie du second projet de règlement numéro RU-932-06-2020 a été remise aux membres du conseil municipal conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1);
- ATTENDU qu'une copie du second projet de règlement est mise à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu **D'ADOPTER** le second projet de règlement numéro RU-932-06-2020 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel qu'amendé, afin d'ajouter l'usage sablière, sous réserve de respecter certaines conditions, comme usage spécifiquement permis au sein de la zone RU-01.

La Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge décrète ce qui suit:

- ARTICLE 1** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit.
- ARTICLE 2** Le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, tel amendé, est modifié en ajoutant à **l'ANNEXE A-2 : Grilles des spécifications**, une nouvelle note (4) à l'item *Usage spécifiquement permis* au Groupe/Classe d'usage I3 à la zone RU-01, laquelle note se lit comme suit :
- (4) Sablière, seulement si celle-ci est localisée sur un terrain public ;
- ARTICLE 3** La grille des spécifications, l'annexe 2 du règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, tel qu'amendé, soit celle de la grille relative à la zone RU-01, modifiée, est jointe en ANNEXE A pour faire partie intégrante du présent second projet de règlement numéro RU-932-06-2020.
- ARTICLE 4** **ENTRÉE EN VIGUEUR :**
- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2020-08-XXX Soutien à l'organisme Développement Ornithologique Argenteuil (DOA)

2020-08-XXX Support to the organization Développement Ornithologique Argenteuil (DOA)

Ce point est reporté au 3 septembre 2020.

This point is postponed to September 3, 2020.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SECRETARY-TREASURER CERTIFICATE

Je, soussigné, monsieur Serge Raymond, secrétaire-trésorier adjoint de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, certifie sous mon serment d'office, que les crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées lors de la présente séance.

I, the undersigned, Mr. Serge Raymond, assistant secretary-treasurer of the municipality of Grenville-sur-la-Rouge, certify under my oath of office, that credits are available to pay all the expenses authorized in the current meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT

2020-08-295 Levée de la séance

2020-08-295 Adjournment

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Serge Bourbonnais et résolu que la présente séance soit levée à 19h10.

All of the subjects in the agenda have been covered, it is proposed by Councillor Serge Bourbonnais and resolved to close the current meeting at 7:10 pm.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

Tom Arnold
Maire

Serge Raymond
Directeur général adjoint